

Paris - Vallée de la Marne

CONSERVATOIRES

Je joue de la MUSIQUE

3^e cycle

Guide
des
élèves

conservatoires.agglo-pvm.fr

Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

3^E CYCLE MUSIQUE

L'intégration au 3^e cycle se fait à l'issue du second cycle, lorsque l'ensemble des apprentissages nécessaires a été acquis et validé.

LES OBJECTIFS

- Apprendre à conduire de manière autonome un projet artistique personnel riche.
- S'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur et y prendre des responsabilités le cas échéant.
- S'orienter pour aller au-devant de nouvelles pratiques (autres esthétiques, démarche d'invention...).

LES COURS À SUIVRE

Le 3^e cycle est composé de 3 cours obligatoires :

- Le cours d'instrument ou de chant
- La pratique collective
- Le parcours 3^e cycle qui se décline sur 3 années :
 - 1^{ère} année : projet venant de l'élève
 - 2^e année : formation musicale
 - 3^e année : projet partagé venant de l'équipe pédagogique

À SAVOIR

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES

Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir un cours complémentaire théâtral ou chorégraphique.

POUR BIEN PROGRESSER

Il est nécessaire d'être bien assidu à tous les cours du cursus. Toute absence est un frein au bon apprentissage mais aussi à la préparation de spectacles. L'apprentissage de la musique nécessite un investissement quotidien de l'élève et de sa famille. Les enseignants vous accompagneront dans cette démarche.

LES FRAIS À PRÉVOIR

- Les droits d'inscription et les frais de scolarité (calculés selon les revenus pour les résidents de l'Agglomération).
- L'achat ou la location d'un instrument par le conservatoire ou un organisme extérieur.
- L'achat de partitions, méthodes, cahiers de musique.
- L'entretien de l'instrument.
- Quelques sorties culturelles sont recommandées, les salles de spectacles de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne vous sont accessibles.

L'ÉVALUATION

L'élève est évalué sur l'ensemble de son cursus. Le jury et l'équipe pédagogique se réunissent pour attribuer (ou non) le Certificat de fin d'Études Musicales (CEM).

APRÈS LE TROISIÈME CYCLE

Deux possibilités :

- Poursuivre sa pratique amateur (pratique collective ou parcours personnalisé).
- Poursuivre avec un Cursus d'Orientation Professionnelle, sur le réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne. L'entrée se fait sur concours, le cursus dure de 1 à 3 ans, comprend un ensemble de cours complémentaires et débouche sur l'obtention d'un Diplôme d'Études Musicales.

CURSUS EN 3^E CYCLE AMATEUR

- Pratique collective + parcours 3^e cycle + formation instrumentale
+ formation complémentaire optionnelle possible

Durée : entre 1 et 3 ans

- Évaluation de fin cycle
Certificat d'Études Musicales

.....

Conservatoire Nina-Simone

110, avenue du Général de Gaulle à Pontault-Combault

Tél. : 01 60 37 29 80

conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

Conservatoire Ferme d'Ayau

Centre culturel de la Ferme d'Ayau

Avenue Maurice de Vlaminck à Roissy-en-Brie

Tél. : 01 60 37 29 79

conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

.....

Retrouvez les infos pratiques,
les actus et les rendez-vous sur :
conservatoires.agglo-pvm.fr

Soutenu
par



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01.60.37.24.24 • www.agglo-pvm.fr

